

## DEPARTEMENT DE LA CREUSE

### COMMUNE DE SAINT MARC A FRONGIER

#### Compte rendu du conseil municipal du 25 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 avril à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JOSLIN, Maire.

**Date de la convocation : 16/04/2024**

**Présents :** BISSON Virginie, FENILLE Audrey, HEBEL Marc, JOSLIN Jean-Louis, MARTIN Valéry, OLLIER Michel, PEYLET Jessica, RONDIER Jean Michel

**Excusés :** BARRABAND Jean Paul (procuration JL Joslin) – MORIN Matthias (procuration à OLLIER M)

**Secrétaire :** FENILLE Audrey

**Début du conseil :** 19H40

#### **1. Adoption du compte rendu du dernier CM du 09 04 2024**

L'Assemblée délibérante approuve le PV du dernier conseil municipal

#### **2. Désignation du secrétaire de séance**

M. le Maire propose Audrey FENILLE comme secrétaire de séance.

#### **3. Résiliation de la compétence AO1/AO2 en matière de transport scolaire**

M. le Maire rappelle que, jusqu'à présent, la commune était autorité organisatrice du transport scolaire. A ce titre, elle coordonnait les transports domicile – école ainsi que les navettes St Marc-Blessac. Elle payait également 15% du reste à charge de la Région Nouvelle Aquitaine, une somme qui n'était pas répercutée aux familles. La commune a la possibilité de ne plus avoir cette compétence et n'aura pas, de facto, à payer cette somme. Il resterait alors un reste à charge négligeable pour les parents que la commune s'engagera à leur rembourser. Cette modification n'aura aucune incidence sur la création et la suppression des points d'arrêt. Un dossier sera envoyé aux familles avant la rentrée scolaire pour les prévenir de ce changement avec une note explicative.

M. le Maire sollicite le conseil municipal pour abandonner la compétence d'autorité organisatrice du transport scolaire. En conséquence, il propose la prise en charge du reste à payer par les parents par un remboursement aux familles concernées.

**Vote : POUR : 10      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0      Adopté**

#### **3. Adhésion au service de médecine préventive de la Creuse**

M. le Maire souhaite que les agents de la commune consultent la médecine du travail tous les deux ans. Pour ce faire, il propose de signer la convention pour adhérer au service de médecine préventive de la Creuse.

**Vote : POUR : 10      ABSTENTION : 0      CONTRE : 0      Adopté**

#### **Questions diverses**

Inauguration de la plaque commémorative "19 mars 1942 Cessez-le-feu en Algérie Hommage aux victimes" : 15 juin à 10H30. Un hommage sera rendu à notre ancien maire Jean Pierre CARTHONNET récemment décédé et à l'initiative de la pose de la plaque.

Mardi 13 aout : Tour du Limousin à Chambrouitière. Michel OLLIER sera responsable des signaleurs.

Mercredi 14 aout : Sortie nature faune et flore organisé par l'Office de Tourisme Aubusson Felletin

Exposition de Christophe DIDINGER : Proposition d'une exposition l'été à la chapelle de St Roch

Organisation de la messe de St Roch : Mme Couegas a été contactée pour l'organisation

**Fin du conseil à 21h30**

**Le Maire, Jean-Louis JOSLIN**

**Le secrétaire de séance, Audrey FENILLE**